



Le RAP

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

AVERTISSEMENT | CAROTTE ET CÉLERİ

N° 10, 20 juillet 2017

- Résumé climatique, risques associés et avancement.
- Insectes carotte : charançon de la carotte.
- Maladies carotte : tache cercosporéenne.
- Insectes céleri : punaises, charançon et mouche des semis.
- Maladies et désordres physiologiques céleri : taches septorienne, cercosporéenne et bactérienne, fusariose, gerçure du pétiole et cœur noir.

RÉSUMÉ CLIMATIQUE, RISQUES ASSOCIÉS ET AVANCEMENT

Les températures sont demeurées autour des normales de saison. Les précipitations ont été fréquentes et relativement abondantes dans les régions situées au sud de la province alors qu'elles ont été plutôt faibles, voire nulles, ailleurs ([voir la carte des précipitations](#)). Un excès d'humidité dans le sol est encore rapporté par endroits. Par contre, certains champs de carottes dans Lanaudière (sols sableux) ont été irrigués. L'humidité du sol élevée a favorisé le développement des mauvaises herbes, tandis que l'humidité de l'air et les périodes de mouillure prolongée du feuillage ont stimulé le développement des maladies foliaires dans plusieurs régions. On observe une réduction graduelle du taux d'humidité du sol dans plusieurs secteurs maraîchers. Si les conditions plus sèches qui sont prévues se concrétisent, l'irrigation pourrait être requise notamment sur les sols plus légers.

La croissance des carottes est généralement bonne, quoiqu'encore irrégulière par endroits (Capitale-Nationale). Les récoltes sont en cours en Montérégie-Ouest et en Chaudière-Appalaches, sans pertes de rendement anormales. Les céleris-branches récoltés jusqu'à maintenant en Montérégie-Ouest sont de belle qualité, sans pertes de rendement anormales.

INSECTES – CAROTTE

Charançon de la carotte

En Montérégie-Ouest, le retrait progressif des pièges se poursuit. Quelques avis de traitement sont encore donnés dans certains champs à risque au stade de 2 feuilles. Continuez de vous référer au [bulletin d'information permanent N° 1](#) du 4 mai 2007 pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la stratégie de lutte contre le charançon.

Ver gris

L'activité des vers gris est faible dans toutes les régions et significativement en baisse dans celle de la Capitale-Nationale.

MALADIES – CAROTTE

La **brûlure cercosporéenne** (*Cercospora carotae*) est présente dans plusieurs champs en Montérégie-Ouest, dans Lanaudière, en Chaudière-Appalaches et dans la Capitale-Nationale. Les symptômes sont en augmentation dans la plupart des champs, particulièrement dans ceux où le feuillage est très développé, mais la pression de la maladie demeure faible en général. Les taches se retrouvent pour l'instant sur les plus vieilles feuilles. Les traitements fongicides sur la carotte d'entreposage ont débuté sur la plupart des fermes en Montérégie-Ouest et dans Lanaudière. Ils se poursuivent chez les producteurs qui font de la carotte à botteler (vente avec le feuillage).

Pour plus de détails sur la « Stratégie d'intervention sur les brûlures foliaires de la carotte », consultez les pages 5 et 6 de l'[avertissement N° 10](#) du 15 juillet 2005.

INSECTES – CÉLERİ (Montérégie-Ouest)

Punaises terne et brune

L'activité des punaises demeure faible dans le céleri-branche et dans le céleri-rave. Très peu de dommages sont rapportés.

Charançon et mouche du semis

Malgré quelques interventions, la présence et les dommages de larves de charançon sont encore rapportés, parfois sur un grand nombre de plants porteurs dans certaines zones de champs plantés en début de saison. Certains des plants affectés demeurent petits et produisent moins de feuillage. L'impact de leurs dommages sur l'apparition de possibles désordres est à surveiller. Des larves de mouche des semis sont encore trouvées, mais très peu de dégâts sont rapportés.



Larves et dommages de charançon de la carotte dans le céleri

MALADIES ET DÉSORDRES – CÉLERI (Montérégie-Ouest)

Tache septorienne (*Septoria apii*)

Les premières taches septoriennes ont été observées dans un champ de terre noire. Vérifiez vos champs et, au besoin, commencez les interventions fongicides.

Les taches de la maladie sont grises ou brunâtres. Elles sont habituellement circulaires, mais peuvent parfois être anguleuses. Elles possèdent également un contour bien distinct. Elles mesurent généralement moins de 3 mm de diamètre, mais elles peuvent parfois atteindre 10 mm. Ces taches sont recouvertes de nombreux petits points noirs appelés pycnides.

La tache septorienne est considérée comme la maladie la plus grave du céleri. Elle est très virulente et s'attaque aux feuilles et aux pétioles. Les céleris affectés sont invendables. De plus, de nouveaux symptômes peuvent se développer en entrepôt après la récolte.

Dans le céleri-rave, la partie commercialisable du légume (la rave) n'est pas affectée directement, mais la défoliation des plants occasionnée par la maladie diminue le rendement. La durée de conservation des raves peut également être affectée.



Tache cercosporéenne (*Cercospora apii*)

La tache cercosporéenne a fait son apparition dans des champs de céleri-branche et de céleri-rave en terre noire et minérale.

Les taches sont grises à brunâtres, relativement grosses et ont une texture sèche. De plus, elles n'ont habituellement pas de marge bien définie. Bien que la tache cercosporéenne soit habituellement moins agressive que la tache septorienne, elle nécessite également un suivi phytosanitaire rigoureux.



Stratégie d'intervention recommandée contre la tache cercosporéenne et la tache septorienne

Des interventions fongicides sont essentielles pour stopper la progression de ces maladies. Dès que des symptômes sont observés dans un champ, on recommande de :

- commencer les traitements dans tous les champs de céleri de la ferme, que la maladie y soit présente ou non;
- répéter les traitements tous les 7 jours si l'humidité à l'intérieur du feuillage demeure élevée;
- circuler le moins possible dans les champs lorsque le feuillage est humide;
- commencer toujours, lors des opérations culturales (pulvérisation, désherbage, etc.), par les champs sains et terminer par les champs les plus affectés. La machinerie agricole représente la source principale de dissémination de la maladie d'un champ à l'autre.

La liste des fongicides homologués contre la tache cercosporéenne et la tache septorienne, ainsi que les autres brûlures foliaires du céleri, est présentée dans le [bulletin d'information N°3](#) du 19 juillet 2017.

Tache bactérienne (*Pseudomonas syringae* pv. *apii*)

Un nouveau cas de tache bactérienne a été rapporté dans le céleri-branche. Les conditions de pluie et d'humidité constante sont favorables au développement de la maladie. Les fongicides à base de cuivre permettent un bon contrôle de cette maladie. Pour plus de détails, consultez la page 3 de l'[avertissement N° 8](#) du 26 juin 2008.

Fusariose (*Fusarium oxysporum* f. sp. *apii*)

On ne rapporte pas de nouveaux cas de fusariose dans le céleri-branche, mais la sévérité de la maladie augmente dans les variétés déjà affectées. Les variétés sensibles à cette maladie peuvent engendrer de graves pertes de rendement et de qualité.

Gerçure du pétiole et cœur noir

Des symptômes de gerçure du pétiole sont toujours observés, particulièrement dans le céleri-branche. L'application foliaire de bore aux stades 15 et 30 cm de hauteur du céleri aide à prévenir les dommages. Des traitements supplémentaires sont recommandés dans les champs qui présentent des symptômes. Pour plus de détails sur les symptômes de gerçure du pétiole, les causes et les traitements, consultez l'[avertissement N° 6](#) du 12 juin 2008.

On ne rapporte pas de nouveaux cas de cœur noir dans le céleri-branche ou le céleri-rave. Pour plus de détails sur les symptômes, les causes et la prévention du cœur noir, consultez la « Stratégie d'intervention contre la nécrose marginale dans la laitue (*tip burn*) et le cœur noir dans le céleri » que vous retrouverez aux pages 4 et 5 de l'[avertissement N° 4](#) du 2 juin 2005.

Cet avertissement a été rédigé par Céline Laroche, agente de rédaction, Carl Dion Laplante, agronome et Mario Leblanc, agronome. Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter les avertisseurs du réseau Carotte et céleri ou le secrétariat du RAP. La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.